



DOSSIER
DE PRESSE

Opinions et attentes des agents publics : sondages IFOP / CFTC 2022

2022



Syndicat

cftc

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| 01. Communiqué de presse : Les agents de la fonction publique, des militants CFTC qui s'ignorent ? | 4 |
| 02. Méthodologie du sondage IFOP et du Sondage CFTC | 5 |
| 03. Les fonctionnaires satisfaits de leur situation professionnelle ? | 6 |
| 04. Les principales préoccupations des fonctionnaires. | 7 |
| Pouvoir d'achat : la grande angoisse | 8 |
| Un besoin de reconnaissance | 9 |
| 05. La qualité de vie au travail et la santé écornées : | 11 |
| Comment en est-on arrivé là ? | 11 |
| Des heures supp' mal gérées, mal payées et mal récupérées. | 11 |
| Les propositions CFTC pour améliorer la QVT validées par les agents | 12 |
| 06. Retraites, au-delà des clichés des avis partagés | 14 |
| 07. La CFTC, une vision à faire connaître | 16 |
| 08. Conclusion par Cyril Chabanier | 17 |
| Les 5 chiffres clés de l'enquête | 18 |

COMMUNIQUÉ

Les agents de la Fonction publique, des militants CFTC qui s'ignorent ?

La CFTC vient d'effectuer deux sondages auprès de la fonction publique. L'un a été réalisé par l'IFOP auprès d'un panel d'agents publics. Le second s'adressait aux militants CFTC des trois fonctions publiques (d'Etat, Territoriaux, Santé-Sociaux) il a été réalisé par les services de la confédération.

Après une période de COVID où les fonctionnaires ont été en premières lignes - que ce soit directement au contact des patients comme pour la fonction publique hospitalière, ou en assurant le bon fonctionnement de nos collectivités et des services publics - les agents aspirent à plus de reconnaissances ! C'est l'un des enseignements de ces deux études.

La reconnaissance financière d'abord avec de vraies craintes autour de leur pouvoir d'achat. La reconnaissance de leur travail et de leur engagement ensuite par les Français comme par leur hiérarchie. Mais les fonctionnaires ont conscience que cette reconnaissance sera compliquée à atteindre dans un contexte de restrictions budgétaires et de baisse des effectifs qui nuisent à la qualité du service rendu.

A travers ces études la CFTC a pu « tester » ses propositions et revendications pour la fonction publique.

Premier enseignement celles-ci répondent à la fois aux sources d'insatisfaction et de préoccupations des agents publics. Si ces solutions ne jouissent pas toutes d'une majorité d'adhésion, elles sont systématiquement validées par plus d'un quart des agents. Même la vision CFTC sur les retraites (réputée impopulaire dans le public), basée sur la pénibilité réelle des métiers et non des statuts et sur une harmonisation public privé, récolte près d'un tiers des suffrages ! Pour la CFTC c'est la preuve, s'il en était nécessaire, du bienfondé de sa ligne et de la nécessité de la faire connaître dans le service public alors qu'elle est la seule à défendre ces propositions et que s'ouvrent les élections dans la fonction publique ce 1^{er} décembre.

Les agents ont besoin d'un syndicat qui porte un discours différent : le leur ! Ils ont aussi besoin d'entendre ce discours pour se rendre compte que ce syndicalisme existe, loin des clichés, et qu'il peut être le réceptacle de leur colère, de leurs revendications mais aussi et surtout de leurs espoirs.

Les études et le dossier de presse sont consultables et téléchargeables sur le site [cftc.fr](https://www.cftc.fr) dans l'espace presse.

Méthodologie du sondage IFOP et du Sondage CFTC

Méthodologie du sondage IFOP

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1011 personnes, représentatif de la population française salariée du secteur public.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée, secteur d'activité et nature de l'employeur).

Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 29 juin au 5 juillet 2022.

Méthodologie du sondage CFTC

Population ciblée

Tous les adhérents CFTC identifiés comme concernés par les élections Fonction Publique et disposant d'une adresse mail personnelle ont été sollicités. Ainsi le Sondage envoyé à un total de **18 817 adhérents** pour **1 055 répondants**.

Le sondage était anonyme et a été réalisé à la même période que celui réalisé par l'IFOP avec des questions identiques pour les 2 populations.

Des fonctionnaires satisfaits de leur situation professionnelle ?

Les agents publics sont globalement satisfaits de leur situation professionnelle (68% de satisfaits, contre 32% non-satisfaits). On notera que cette satisfaction est moindre chez les adhérents de la CFTC (51,4%)

En rentrant dans les détails des motifs de satisfaction, on constate des résultats qui témoignent d'un **réel engagement**. Ainsi les motifs les plus importants de satisfaction sont l'autonomie dans le travail (85% de satisfaits), l'intérêt du travail et l'**attachement aux missions, (80%)** avec des résultats sensiblement identiques pour les adhérents de la CFTC.

Mais si les agents se déclarant satisfaits de leur situation professionnelle globale sont majoritaires dans la fonction publique, certains éléments peuvent **minimiser le satisfecit**.

Ainsi on peut noter que ces **pourcentages sont très inférieurs à ceux du secteur privé pour qui le taux de satisfaction est de 75% !**

Autre signal inquiétant, le **taux de satisfaction** des agents publics est parfois **plus réduit** selon le secteur. C'est le cas notamment pour l'**Éducation nationale et l'Enseignement supérieur** ou seulement 59% des répondants se disent globalement satisfaits de leur situation professionnelle.

Le sondage permet de relever 3 causes majeures d'insatisfaction chez les agents :

- Les possibilités d'évolution professionnelle : 50% sont insatisfaits (64,2 % pour CFTC)
- La reconnaissance du travail : 57% sont insatisfaits (67% chez les adhérents CFTC). Alors que 43% des agents publics estiment leur travail reconnu à sa juste valeur contre 56% des salariés Français (soit -13 points) !
- La rémunération : 58% (67% pour les adhérents CFTC). A l'inverse elle constitue un élément de satisfaction pour 42% des agents publics contre 53% des salariés Français (soit -11 points).

Or si on met en parallèle ces 3 points avec les « préoccupations des fonctionnaires ». On peut craindre que la satisfaction des agents s'érode encore davantage.

Quand éducation rime avec insatisfaction

Des différences notables sont identifiées entre les différents types d'agents publics : ainsi les agents de l'**Éducation Nationale et de l'Enseignement supérieur** affichent une satisfaction **systématiquement inférieure à la moyenne** pour chacune des dimensions professionnelles testées (jusqu'à -17 points).

Cette insatisfaction supérieure peut notamment **expliquer la pénurie de 4000 enseignants** annoncée pour la rentrée. A l'opposé les agents de l'**enseignement privé** ont des scores qui s'avèrent systématiquement supérieurs à la moyenne observée (jusqu'à +25 points)

Les préoccupations des fonctionnaires

Le **pouvoir d'achat** est le sujet le plus préoccupant pour 40% des fonctionnaires, et 27% le place en seconde position.

- Les femmes apparaissent davantage préoccupées par leur pouvoir d'achat (69%) et par leur santé (56%) comparativement à leurs homologues masculins (respectivement -4 points et -16 points). En cause : **une santé plus fragilisée** dans le cadre du travail, l'occupation de postes plus précaires et une moindre rémunération.

Sans surprise on remarquera **des divergences selon les secteurs et les postes de la fonction publique** qu'occupent les agents sondés.

La **santé** est le second sujet de préoccupation. Elle est citée en tout premier dans une moindre mesure (18%) tandis que ce taux grimpe à 50% au total, soit par 1 agent sur 2.

- Les agents de la Fonction publique hospitalière et des EHPAD publics citent quant à eux la santé à hauteur de 69% (+19 points), avant même le pouvoir d'achat (63%, -4 points par rapport à la moyenne).

L'éducation est également citée par plus d'1 agent sur 4 au total (26%), mais très peu la citent en tout premier (8%).

- Du côté des agents de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement supérieur, l'éducation arrive en seconde position (49%, +23 points par rapport à la moyenne), derrière le pouvoir d'achat qui semble cependant constituer un enjeu moins prépondérant qu'en moyenne pour cette catégorie d'agents (60%, -7 points). L'environnement est aussi davantage cité parmi les enseignants (47%, +8 points).

On peut retrouver les mêmes préoccupations chez les agents membres de la CFTC. Le pouvoir d'achat y arrive nettement en tête (78,2%) parmi les sujets proposés, suivi là aussi par la santé, puis viennent l'environnement et l'éducation.

Les préoccupations des fonctionnaires et leurs motifs d'insatisfaction peuvent trouver des réponses à travers l'action des syndicats et notamment de la CFTC. La Confédération a donc sondé les agents publics et ses adhérents sur des propositions qu'elle porte et qu'elle estime à même d'améliorer leur qualité de vie au travail.

Pouvoir d'achat la grande angoisse

Le pouvoir d'achat est la première préoccupation des fonctionnaires 67% des agents publics (dont 40% à la première place) **et la première source d'insatisfactions au travail est la rémunération**. On sent bien ici toute l'urgence derrière ces données.

En effet, leur pouvoir d'achat est victime d'érosion depuis de très nombreuses années. L'Insee confirmait d'ailleurs récemment que, **de 2009 à 2019, la rémunération a diminué de 0,7 % dans le public, quand celle du secteur privé a augmenté de 4,8 %**. Or depuis 2019, la crise du covid, puis la guerre en Ukraine sont passées par là. L'inflation galopante qui les accompagne a encore atteint le pouvoir d'achat des agents.

Il n'est donc pas étonnant qu'ils attendent des réponses fortes pour protéger leur pouvoir d'achat.

Pour y faire face, certaines propositions de la CFTC séduisent :

- Un plébiscite sur le rattrapage du pouvoir d'achat : **pour compenser les 20% de baisse depuis 20 ans**, la dernière décision gouvernementale est insuffisante ; **74% des agents estiment prioritaire un rattrapage intégral**
- **54% des agents** estiment également prioritaire **une prise en charge à 100%** par l'employeur de la **complémentaire santé** (et non à 50%)
- **36% des agents** estiment également prioritaire la proposition CFTC **d'une prime annuelle de 500€** pour financer les **mobilités durables** (transport domicile-travail)

Cette mesure répond en outre aux deux préoccupations majeures des fonctionnaires : le pouvoir d'achat et la santé.

Cette mesure répond à la fois à 3 préoccupations majeures : pouvoir d'achat, environnement et santé.

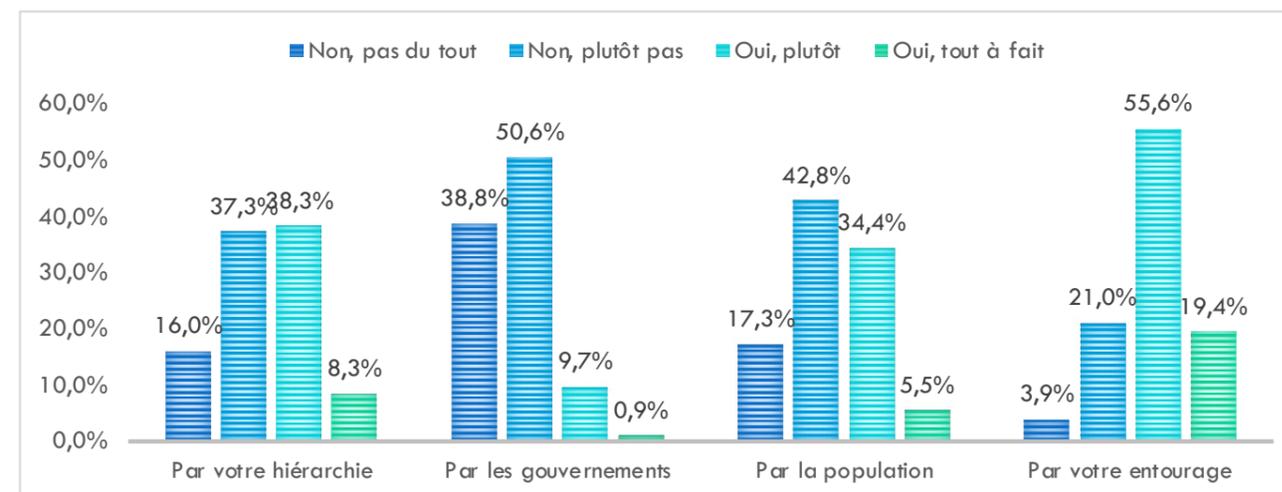
Un besoin de reconnaissance

Comme nous l'avons vu plus haut, le manque de reconnaissance au travail est un des motifs majeurs d'insatisfaction. (57% pour l'ensemble de la fonction publique et 67% pour les agents membre de la CFTC).

Si une grande majorité de l'entourage des agents de la fonction publique reconnaissent leur utilité sociale, la perception est plus mitigée du côté de la hiérarchie : à peine 1 agent sur 2 se sent reconnu à sa juste valeur par sa hiérarchie.

De plus, c'est **une minorité d'agents (41%) qui a le sentiment d'une utilité sociale reconnue par la population**, pourtant première destinataire du travail réalisé. **Enfin, moins d'un agent sur 4 considère que les gouvernements reconnaissent leur utilité sociale**. Là encore, les agents de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur sont ceux qui se sentent le moins reconnus.

Les chiffres pour les agents de la CFTC sont quasiment identiques.



Pour la CFTC, **ce besoin de reconnaissance aurait dû se traduire par des gestes du gouvernement et la CFTC les réclame toujours**.

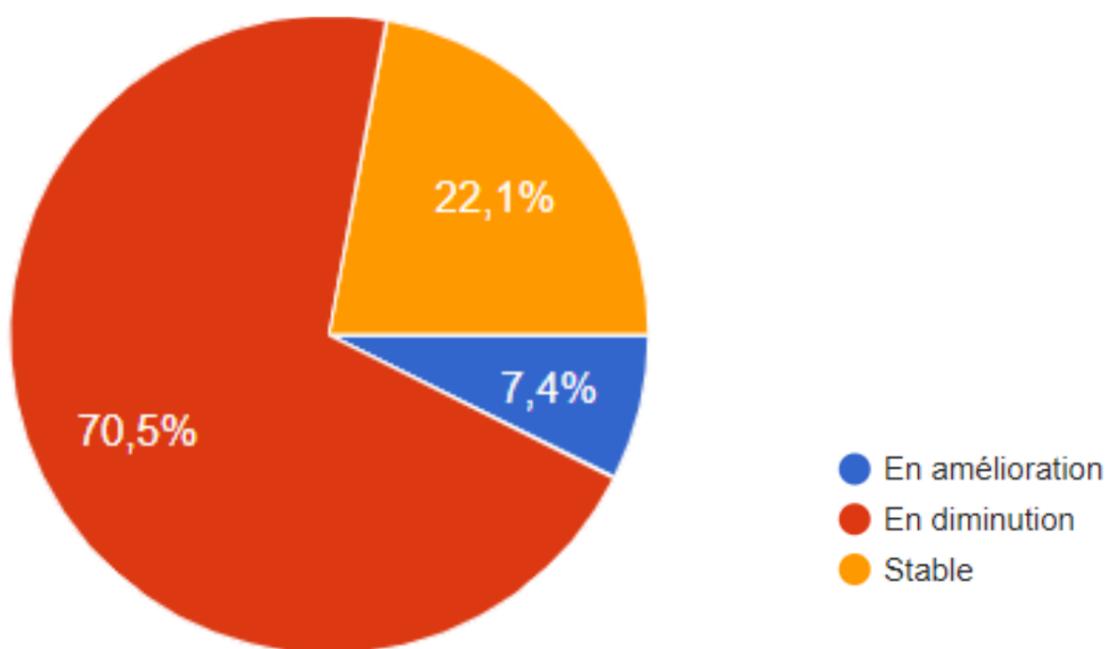
En effet, dès le début de la crise du COVID-19 Cyril Chabanier rappelait « *la nécessité de prendre en compte l'utilité sociale des emplois* » (La Croix), notamment ceux qui, en première ligne et seconde ligne, ont fait face à l'épidémie ou ont permis au pays de « tourner ».

Une position maintenue lors de la consultation sur la reconnaissance de l'utilité sociale des « seconde ligne ».

Ce sentiment de moindre reconnaissance intervient dans un contexte de dégradation du service public fourni, aux dires même des agents qui sont plus de la moitié (54%) à considérer que la qualité du service public fourni par leur structure est en diminution.

Ils sont 38% à considérer qu'elle est stable et seuls 8% voient une amélioration.

Et les agents de la CFTC sont encore plus critiques



Cette diminution de la qualité du service rendu s'explique notamment par des conditions de travail détériorées malgré l'engagement des agents.

La qualité de vie au travail en question

Faire plus avec moins c'est l'insoluble équation à laquelle les agents de la fonction publique disent être confrontés.

Moins d'agents moins de moyens mais plus de missions, plus d'heures, plus d'exigences de la part de la population.

D'ailleurs ce sentiment de dégradation du service rendu (54% au global) s'exprime plus fortement là où les manques de personnel sont les plus criants mais aussi dans les métiers de « vocation » : 65% pour l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche, et même 69% dans la fonction publique hospitalière !

Cette dégradation peut remettre en cause le sens au travail, la motivation voire la santé des agents, ce qui explique qu'elle fasse partie de leurs préoccupations premières.

Comment en est-on arrivé là ?

Concernant **les conditions matérielles** de travail, 66% des agents publics en sont satisfaits contre 75% de l'ensemble des salariés Français (soit -9 points), mais cette différence ne dit pas tout.

L'érosion du service public s'explique par une série de difficultés rencontrées par les agents : 64% à 76% sont confrontés à une **diminution des personnels, des missions** pour lesquelles ils ne sont **pas formés**, une augmentation des **besoins de la population**, des tâches **administratives croissantes** ou encore une **mauvaise organisation**.

Au total, plus de 9 sur 10 sont confrontés à au moins une de ces difficultés !

Et, déjà essorés par le COVID, ce sont les agents de **la fonction publique hospitalière qui témoignent des plus grandes difficultés** : 9 sur 10 sont confrontés à une diminution des personnels, de même qu'à une augmentation des besoins de la population.

Une augmentation des besoins, certes, mais aussi des exigences ! Ainsi 39% sont confrontés à **l'insatisfaction**, voire à la **violence des usagers (et c'est même près de la moitié pour les agents du ministère des finances, les enseignants et les agents hospitaliers !)**

D'autres atteintes à la qualité de vie au travail sont à déplorer comme le travail le weekend pour 27% des agents, (ce taux monte à 53% dans la FPH), ou encore la pénibilité physique (20%, 38% dans la FPH).

Des heures supp' mal gérées, mal payées et mal récupérées.

Les enseignants et les agents hospitaliers sont les plus exposés aux heures supplémentaires régulières : 41% pour les enseignants, 47% pour la FPH, alors que 36% des agents publics y sont confrontés

Dans seulement 30% des cas, ces heures supplémentaires sont gérées de manière satisfaisante selon les agents. Ces derniers estiment en particulier qu'elles devraient donner droit à une rémunération réévaluée (certaines heures supp sont rémunérées en dessous du salaire horaire habituel, par exemple dans la FPH)

23% évoquent également un souhait de meilleures conditions de récupération.

La CFTC en est convaincue, améliorer le service public passe par une amélioration de la QVT. Elle a donc soumis à l'enquête ses propositions allant dans ce sens.

Nos propositions pour améliorer la QVT validées par les agents.

La principale attente des agents est **d'accroître les possibilités d'évolution professionnelle** dans leur secteur (promotions, formations, mutations) ou entre les différentes branches de la fonction publique : 26% des agents en font la priorité, et 46% la réclament (pourcentage qui monte à 54% pour la FPT). Il s'agit aussi de la principale attente des adhérents CFTC en premier comme en second choix. (cf graph ci-contre)

Cette revendication que porte la CFTC répond directement non seulement aux attentes des agents mais aussi à l'un des principaux motifs d'insatisfaction pour 50% d'entre eux, et même 64,2% pour les adhérents de la CFTC comme nous l'évoquions plus haut.

Parmi les autres propositions avancées, notons les scores assez haut concernant les **compensations financières à la pénibilité du travail** (réclamée par 36% des agents), un **départ anticipé en retraite pour les agents exposés à la pénibilité** (33%). Ces revendications liées à la pénibilité sont particulièrement sensibles dans la Fonction publique hospitalière qui y est plus exposée.

Les agents se montrent également favorables (28% estiment que c'est important) à une actualisation de la pénibilité réelle (physique et psychologique) selon la réalité des postes et non plus selon le statut ou le corps d'appartenance.

Le développement de la médecine du travail (avec des visites régulières) est une revendication prioritaire pour 28% des agents.

Cette revendication CFTC vise une meilleure prévention santé (physique et psychologique) avec un système qui se rapproche davantage du secteur privé. Ce pourcentage monte à 39% chez les enseignants (secteur public) ou le suivi médical est quasi-inexistant.

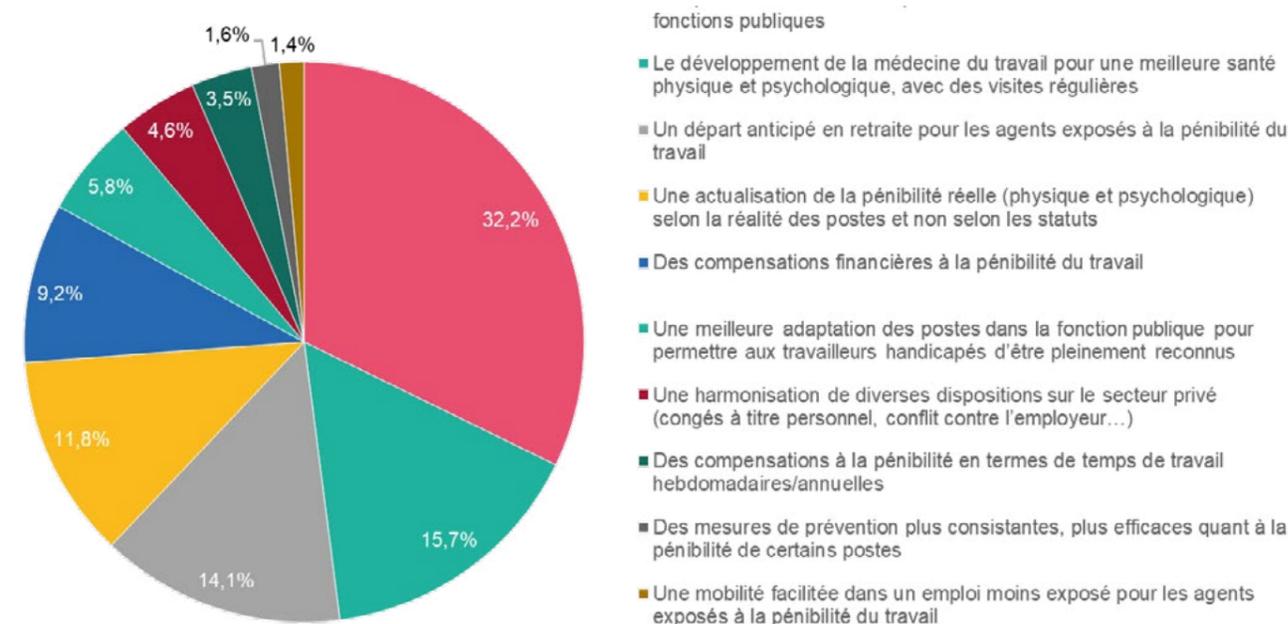
Cela rejoint l'intérêt ultra-majoritaire (75% des agents) **pour la proposition CFTC de mise en place d'un accompagnement au sein des services publics. Cette proportion est encore plus forte chez les femmes (79%) et chez les jeunes (84% chez les moins de 35 ans).**

Notons une nouvelle fois la concomitance entre les l'étude IFOP à destination de l'ensemble des fonctionnaires et celle à l'endroit des agents adhérents à la CFTC.

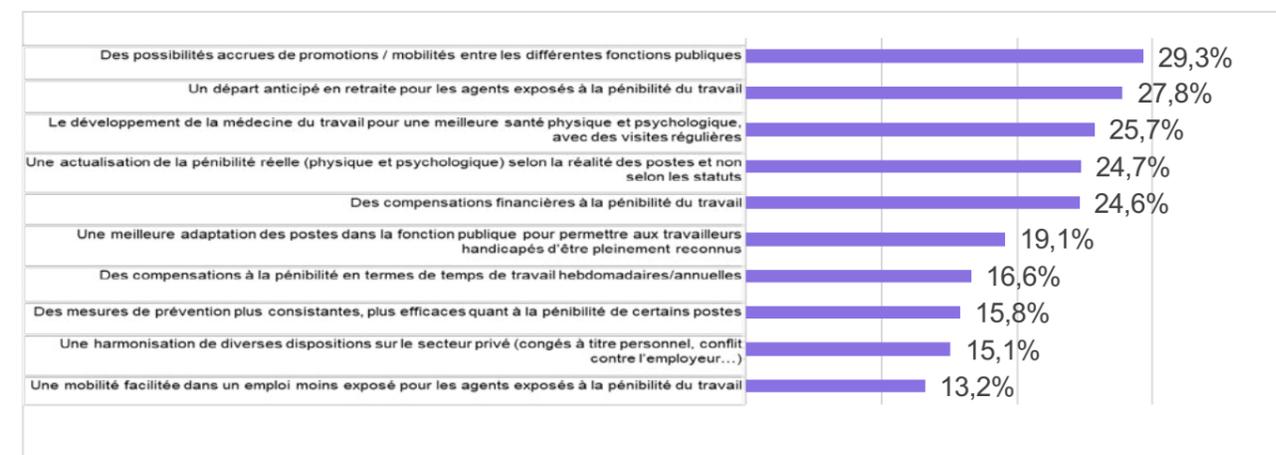
Le succès de ces différentes revendications en matière de santé fait écho aux préoccupations des agents soulevées plus haut. Il témoigne du bienfondé du diagnostic et des réponses apportées par la CFTC aux agents du service public.

Quelle proposition concernant la qualité de vie au travail vous paraît le plus prioritaire ?

En premier ?



Et ensuite ?



Retraites, au-delà des clichés

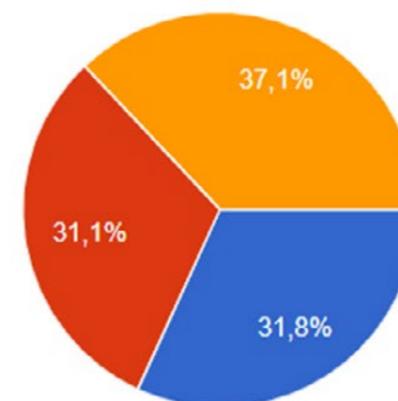
L'enquête détaille le point de vue des agents publics sur la réforme des retraites annoncée par le Gouvernement. Parmi les agents, la répartition est à peu près égale entre

- ceux qui estiment injuste de changer les règles du jeu, mais que cette évolution se fera : 36% (31% pour la CFTC)
- ceux qui se disent prêts à se mobiliser contre une réforme qualifiée d'inadmissible 31%, pourcentage qui frôle les 40% dans plusieurs ministères (Education nationale, Intérieur, Economie), et qui atteint 37% parmi les adhérents CFTC
- ceux qui estiment qu'il est normal de rapprocher les modalités de départ en retraite entre secteur privé et secteur public : 33% (c'est plus que parmi les membres de la CFTC 31,8%)

QUESTION : Le gouvernement évoque la nécessité d'une réforme des retraites, et d'une éventuelle remise en cause des modalités de départ en retraite pour les agents de la fonction publique. De laquelle des affirmations suivantes s'approche le plus votre opinion ?



Et pour les agents CFTC



- C'est une évolution normale, qui a une vocation d'harmonisation entre public et privé
- Ce n'est pas juste de changer les règles du jeu, mais il n'est pas possible de lutter contre
- C'est inadmissible et vous vous mobilisez personnellement pour y faire barrage

33% des agents de la fonction publique pense qu'une réforme visant une harmonisation entre le public et le privé serait une évolution normale ! Soit un tiers des sondés ! Ce chiffre tord le cou à l'idée selon laquelle les fonctionnaires seraient unanimement arc boutés à leur statut et leur régime.

Les agents se montrent également favorables (28% estiment que c'est important) à une actualisation de la pénibilité réelle (physique et psychologique) selon la réalité des postes et non selon le statut / le corps d'appartenance.

Or la CFTC est le seul syndicat qui milite pour une telle réforme qui place la pénibilité réelle du métier avant le statut et tend vers une harmonisation entre le public et le privé !

Si la CFTC ne nie pas le rejet d'une telle idée par une grande partie des agents, elle continuera à porter cette vision qui, même si elle n'est pas majoritaire constitue le **point de vue de près d'un tiers des agents !**

Alors que cette étude semble montrer que les idées et solutions portées par la CFTC reçoivent un écho favorable auprès des agents de la fonction publique, c'est pleine d'espoir qu'elle aborde les élections qui s'ouvrent.

Une vision à faire connaître, des voix à glaner.

Si seulement 50% des fonctionnaires ont participé à la dernière élection en 2018 c'est parce qu'ils n'ont pas trouvé de syndicat répondant à leurs attentes pour 19% d'entre eux ou pire qu'ils n'étaient pas intéressés par l'élection à 36%.

Pourtant les études concomitantes que nous venons de présenter attestent d'une adéquation entre le projet porté par la CFTC, les solutions qu'elle propose, et les attentes d'une part non négligeable des agents de la fonction publique qu'ils soient adhérents ou non.

Si la CFTC est persuadée du bienfondé et de l'intérêt de ces solutions, il est satisfaisant de constater qu'elles répondent à des problématiques qu'elle avait su cibler.

Les syndicats les plus connus et les plus médiatiques dans la fonction publique ne réussissant pas à intéresser plus de la moitié des agents, la CFTC espère que son projet assumé et différent saura séduire ceux qui se sont abstenus ou ceux qui pensaient jusque-là qu'aucun syndicat ne portaient un tel projet.

Ce projet, c'est un nouveau syndicalisme bien que centenaire ; centré sur le dialogue, la dignité et l'épanouissement de la personne, soucieux du bien commun, constructif, universel et solidaire.

Conclusion par Cyril Chabanier

Manque de professeurs, attente trop longue aux urgences, lenteurs de la justice... Les usagers du service public peuvent trouver de multiples raisons d'être mécontents des services dont ils bénéficient.

Sous prétexte d'économie, l'érosion du service public continue et ce sont les agents qui en pâtissent au premier chef.

Cette étude le confirme, le manque croissant d'effectif rend leurs conditions de travail de plus en plus difficiles. Il leur est aujourd'hui impossible d'assurer un service public à la hauteur de leur engagement.

Pour autant, cela ne justifie pas le « fonctionnaire-bashing » dont ils sont victimes. La crise du COVID l'a démontré, ces emplois sont essentiels au bon fonctionnement de notre société.

Et pourtant, rien n'a changé. Les départs en retraite ne sont pas remplacés, la faible rémunération et la dégradation des conditions de travail n'attirent pas(plus), pèsent sur la santé des agents et rendent les recrutements très compliqués.

Dès que le point de vue financier prime sur toute autre considération le service public est affecté. C'est la conviction de la CFTC. Pour nous, l'humain doit primer.

L'humain, ce sont les usagers qui doivent être servis à la hauteur de leur besoin.

L'humain, ce sont aussi les agents qu'il est inacceptable de voir traiter comme une variable budgétaire ou comme des pions interchangeables et trop souvent mal considérés par leur employeur, freinés dans leurs évolutions, sacrifiant leur santé sur l'autel de la pénibilité trop peu prise en compte au quotidien comme dans le calcul de la retraite.

A la CFTC, nous souhaitons qu'enfin les moyens accordés au service public soient à la hauteur des attentes de la population et des besoins des agents ! Nous souhaitons surtout faire connaître nos idées auprès des agents qui pensent que tous les syndicats se ressemblent ou qu'aucun n'est fait pour eux.

La CFTC prouve avec cette enquête qu'elle porte les solutions concrètes attendues par une grande partie des agents pour améliorer demain le système des retraites ou le pouvoir d'achat, préserver leur santé et leur donner des conditions de travail à la hauteur de l'utilité de leurs missions et de leur engagement.

Cyril Chabanier

Les chiffres clés

33 % des agents de la fonction publique pense qu'une réforme visant une harmonisation entre le public et le privé serait une évolution normale

28 % des agents favorable à une actualisation de la pénibilité réelle (physique et psychologique) selon la réalité des postes et non selon le statut / le corps d'appartenance.

Rémunération et pouvoir d'achat :

1^{ère} cause d'insatisfaction et **1**^{ère} préoccupations des fonctionnaires

54 % des agents estiment prioritaire une prise en charge à 100% par l'employeur de la complémentaire santé (et non à 50%)

75 % des agents pour la proposition CFTC de mise en place d'un accompagnement sur les sujets de santé physique et psychologique au sein des services publics

70 % estiment que les heures supplémentaires sont mal gérées.

Syndicat CFTC

45 Rue de la Procession
CS 82348
75739 Paris Cedex 15



Syndicat

cftc